

Fred Leuchter

Le Rapport Leuchter

AAARGH

Le Rapport Leuchter est initialement paru dans *Annales d'Histoire révisionniste*, ISSN: 0980 1391 (Directeur de publication: Pierre Guillaume, B.P. 98, 75224 Paris cedex 05)

Aaargh: Le rapport Leuchter a donné lieu à de nombreuses critiques, aussi bien chez les révisionnistes que chez leurs adversaires. Nous vous invitons à vous reporter à l'article de J.-C. Pressac, "*Les carences et incohérences du rapport Leuchter*", 1988, en attendant l'arrivée de critiques de Pressac sur Leuchter. Cf aussi le livre de C. Mattogno et J. Graf sur Majdanek, 1998, dont nous vous proposons un résumé sous forme de conférence de J. Graf, qui met en évidence la légèreté de l'examen de ce camp par Leuchter.

Ce texte a été affiché sur Internet à des fins purement éducatives, pour encourager la recherche, sur une base non-commerciale et pour une utilisation mesurée par le Secrétariat international de l'Association des Anciens Amateurs de Récits de Guerre et d'Holocauste (Aaargh). L'adresse électronique du Secrétariat est: aaarghinternational@hotmail.com. L'adresse postale est: PO Box 81475, Chicago, IL 60681-0475, USA.

Afficher un texte sur le Web équivaut à mettre un document sur le rayonnage d'une bibliothèque publique. Cela nous coûte un peu d'argent et de travail. Nous pensons que c'est le lecteur volontaire qui en profite et nous le supposons capable de penser par lui-même. Un lecteur qui va chercher un document sur le Web le fait toujours à ses risques et périls. Quant à l'auteur, il n'y a pas lieu de supposer qu'il partage la responsabilité des autres textes consultables sur ce site. En raison des lois qui instituent une censure spécifique dans certains pays (Allemagne, France, Israël, Suisse, Canada, et d'autres), nous ne demandons pas l'agrément des auteurs qui y vivent car ils ne sont pas libres de consentir.

Nous nous plaçons sous la protection de l'article 19 de la Déclaration des Droits de l'homme adoptée par l'Assemblée générale de l'Onu à Paris, le 10 décembre 1948, qui stipule: "Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontière, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit."

0.000 - INTRODUCTION

Au mois de février 1988, j'ai été contacté par le professeur Robert Faurisson pour le compte de M. Ernst Zündel qui m'a demandé d'envisager une mission aux fins d'examiner et d'expertiser les crématoires qui existent encore en Pologne ainsi que les présumées chambres à gaz qu'auraient utilisées les Nazis et de formuler une opinion, du point de vue technique, au sujet de la faisabilité et de l'efficacité de ces installations. J'ai rencontré M. Zündel, l'avocat Douglas H. Christie et d'autres membres de son équipe. Nous avons parlé du projet et l'on m'a dit que mes conclusions seraient utilisées dans le cadre du procès intenté à M. Zündel (le Ministère public C/Zündel) devant le tribunal de grande instance de Toronto. Il fut entendu que l'enquête porterait sur Auschwitz, Birkenau et Majdanek (Lublin) avec leurs crématoires et leurs présumées chambres à gaz homicides. J'ai accepté la mission et, le 25 février 1988, j'ai conduit un groupe d'enquêteurs en Pologne. Ce groupe était composé de moi-même, de mon épouse Carolyn Leuchter, de M. Howard Miller, dessinateur industriel, de M. Jürgen Neumann, cinéaste, et de M. Tjudar Rudolph, interprète de polonais. Nous sommes revenus le 3 mars 1988 après avoir inspecté toutes les installations prévues à Auschwitz, Birkenau et Majdanek. Le présent rapport et mes conclusions proviennent de cette enquête menée en Pologne.

1.000 - OBJECTIF

L'objectif de ce rapport et de l'enquête préalable est de déterminer si les présumées chambres à gaz homicides et les installations crématoires de trois sites polonais, à [62] savoir Auschwitz, Birkenau et Majdanek, ont pu fonctionner de la manière qui est décrite dans les ouvrages sur l'Holocauste. Cet objectif implique la recherche et l'étude des installations matérielles, de leur plan, de la description des procédures utilisées dans ces installations en vue de déterminer les quantités de gaz utilisées, les temps requis pour ces utilisations (temps d'exécution et de ventilation), les dimensions des chambres en rapport avec le nombre d'occupants, les procédures et les temps impliqués dans la manipulation et la crémation des cadavres, avec l'intention de déterminer la crédibilité et la véracité de rapports opérationnels qui ne sont pas accompagnés de preuves. Le but de ce rapport exclut toute détermination d'un nombre de personnes qui seraient mortes ou auraient été tuées par d'autres moyens que le gazage et ne concerne pas la question de savoir si un véritable Holocauste a eu lieu. Il n'entre pas non plus dans les intentions de l'auteur du rapport de redéfinir l'Holocauste en termes historiques ; il s'agit simplement de fournir des informations et des preuves scientifiques obtenues sur les lieux mêmes et d'exprimer une opinion fondée sur toutes les données scientifiques, techniques et quantitatives disponibles au sujet de la destination et de l'usage des présumées chambres à gaz homicides et des installations crématoires de ces trois camps.

2.000 - DONNÉES DE BASE

Le principal enquêteur, auteur de ce rapport, est un spécialiste de la conception et de la fabrication d'instruments d'exécution capitale et il a, en particulier, étudié et conçu des installations utilisées aux Etats-Unis pour l'exécution de condamnés par voie de gaz cyanhydrique.

2.001

L'enquêteur a inspecté les installations d'Auschwitz, de Birkenau et de Majdanek ; il y a procédé à des relevés ; il a prélevé des échantillons aux fins d'expertise ; il a consulté une documentation technique (description et emploi) sur les chambres à gaz d'épouillage de la DEGESCH [« Compagnie allemande pour la lutte contre les nuisibles »], sur le gaz Zyklon B ainsi que des documents sur les procédures d'exécution. Une bonne partie de la documentation a été achetée et examinée sur place en Pologne, y compris des copies des plans originaux des kremas-I, II, III, IV et V.

3.000 - ÉTENDUE DU RAPPORT

Ce rapport comprend une inspection physique et des données quantitatives obtenues à Auschwitz, Birkenau et Majdanek, la documentation fournie par les fonctionnaires des musées qui se trouvent sur place, des copies des plans des kremas-I, II, III, IV et V obtenues au musée d'Auschwitz, de la documentation relative aux installations d'épouillage de la DEGESCH (y compris les équipements et procédures utilisés pour le gaz Zyklon B), une description du fonctionnement des installations en question et des prélèvements effectués à des fins d'expertise légale dans les crématoires examinés. Ce rapport repose également sur certaines informations relatives à la construction et au fonctionnement des chambres à gaz américaines telles que l'auteur les tient de sa connaissance personnelle et de son travail en ce domaine ainsi que sur une enquête qu'il a menée au sujet des crématoires américains et de leur fonctionnement.

3.001

Utilisant toutes les données susmentionnées, l'enquêteur a limité son étude à la détermination de :

- 1) La capacité des présumées chambres à gaz homicides à avoir accompli le meurtre en masse d'êtres humains par l'usage de gaz Zyklon B à Auschwitz 1 et à Birkenau, et de monoxyde de carbone et/ou de Zyklon B à Majdanek ;
- 2) La capacité des crématoires examinés à avoir accompli le nombre présumé de crémations de corps humains dans le laps de temps indiqué. [Note de l'AAARGH: Depuis, les données embryonnaires et très peu documentées recueillies par Leuchter ont été remplacées par l'étude complète de Mattogno et Deana, *Les Fours crématoires d'Auschwitz*, texte intégral sur le site.]

4.000 - RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Après étude de la documentation disponible, après examen et évaluation des installations existant à Auschwitz, Birkenau et Majdanek, en s'appuyant sur les connaissances techniques des caractéristiques de construction nécessaires au fonctionnement des chambres à gaz, après une recherche sur les techniques de crémation et une inspection de crématoires modernes, le rapporteur ne trouve [64] aucune preuve qu'aucune des installations normalement présumées être des chambres à gaz homicides ait jamais été utilisée en tant que telle ; en outre, il conclut qu'en raison de la conception et de la réalisation de ces installations celles-ci n'ont pas pu servir de chambres à gaz homicides.

4.001

De plus, une étude des installations de crémation inflige, de manière définitive et probatoire [sic, pour *probante*], un démenti au nombre présumé de cadavres incinérés dans le laps de temps généralement avancé. En conséquence l'auteur estime, au mieux de ses connaissances techniques, qu'aucune des installations examinées n'a jamais servi à exécuter des êtres humains et que les crématoires n'auraient jamais pu accomplir la tâche qu'on leur attribue généralement.

5.000 - MÉTHODOLOGIE

La procédure suivie dans l'étude et l'expertise qui sont à la base de ce rapport a été la suivante :

1. Une étude générale de la documentation disponible.
2. Une inspection des sites et une expertise des installations en question, avec le rassemblement de données physiques (mesures et information sur la construction) ainsi que le prélèvement *ad hoc* d'échantillons matériels (brique et mortier) qui ont été rapportés aux Etats-Unis pour analyse chimique.
3. Une prise en considération des données logistiques enregistrées et filmées (sur le site).
4. Une compilation des données ainsi acquises.
5. Une analyse de l'information acquise et une comparaison de cette information avec les informations et les exigences en matière de conception, de procédure et de logistique concernant la conception, la fabrication et le fonctionnement de chambres à gaz et de crématoires opérant à l'heure actuelle.
6. Une prise en considération des analyses chimiques des échantillons prélevés sur place.
[65]
7. La formulation de conclusions fondées sur les preuves ainsi acquises.

6.000 - UTILISATION DU HCN ET DU ZYKLON B COMME PRODUITS DE DÉSINFECTION

Le gaz cyanhydrique (HCN, ou acide cyanhydrique) a été utilisé comme gaz de désinfection dès avant la première guerre mondiale. Les Etats-Unis et leurs alliés l'ont utilisé en concurrence avec la vapeur d'eau et l'air chaud et, pendant la seconde guerre mondiale, en concurrence avec le DDT.

6.001

On produit généralement le HCN par une réaction chimique du cyanure de sodium versé dans de l'acide sulfurique dilué. La réaction chimique produit du HCN volatil avec un reste d'acide prussique (acide cyanhydrique). Cette réaction a normalement lieu dans un vaisseau en céramique.

6.002

On a utilisé ce procédé pour éliminer la vermine dans les bateaux, les bâtiments et dans des chambres ou des structures spécialement conçues à cet effet. Pour assurer la

sécurité des utilisateurs (techniciens), des procédés spéciaux de fabrication et de manipulation sont requis. L'acide cyanhydrique est l'un des plus puissants et des plus dangereux des produits chimiques de fumigation.

6.003

Des bâtiments spécialement construits ou modifiés dans ce but ont été utilisés par toutes les armées et organisations sanitaires à travers le monde. Le HCN a été utilisé partout pour lutter contre les épidémies, en particulier contre la peste et le typhus, c'est-à-dire dans la lutte contre les rats, les puces et les poux. Des chambres à gaz spéciales ont été utilisées depuis la première guerre mondiale en Europe et aux Etats-Unis. Quelques-unes de ces chambres ont été utilisées par l'armée allemande en Europe avant et pendant la seconde guerre mondiale et, bien avant cela, par le Service de l'Immigration américaine d'Ellis Island, dans le port de New York. Une grande partie de ces cham[66]bres destinées à la fumigation ont été fabriquées par la DEGESCH, une entreprise allemande de Francfort. Pendant la guerre, la DEGESCH contrôlait la distribution du Zyklon B. La DEGESCH, à l'heure actuelle, fabrique du HCN.

6.004

Le Zyklon B est une préparation commerciale spéciale qui contient de l'acide cyanhydrique. Le nom « Zyklon B » est une marque déposée. Le HCN était fabriqué à l'usine et livré sous une forme dans laquelle le HCN était absorbé par une matière poreuse, soit de la pulpe de bois, soit une terre diatomacée (craie). Il était livré sous forme de disques ou de pastilles ou de granulés. Cette préparation était scellée dans une boîte hermétique dont l'ouverture se faisait avec un ouvre-boîte spécial. Sous cette forme, le Zyklon B/HCN restait sûr et facile à manier. Le gaz émanant du Zyklon B était du HCN. Les disques, les pastilles ou les granulés devaient être répandus sur le sol de la zone à fumiguer ou utilisés dans une chambre où l'air était ventilé et chauffé à une température supérieure à 25°7 C. Si on l'utilise dans un bâtiment, dans un bateau ou sous des tentes pour la fumigation des arbres et de leurs produits, la zone doit être chauffée à une température qui dépasse 25°7 C, point d'ébullition du HCN. Faute de cette température, le résultat est beaucoup plus long à venir. La fumigation prend au minimum 24 à 48 heures.

6.005

Après la fumigation, la ventilation de la zone doit prendre un minimum de 10 heures, selon les dimensions et le volume des lieux, et plus longtemps si le bâtiment n'est pas pourvu de fenêtres ou de ventilateurs d'évacuation. Les zones traitées doivent être alors testées par des moyens chimiques pour déceler l'éventuelle présence de gaz avant que l'on y entre. On utilise parfois des masques à gaz mais ils ne sont pas sûrs et ne devraient pas être utilisés plus de dix (10) minutes. Une combinaison chimique spéciale doit être portée pour prévenir l'empoisonnement de la peau. Plus la température est élevée, plus le lieu est sec, plus rapide et plus sûre sera l'opération.

[67]

6.006

Les caractéristiques du gaz se lisent dans le Tableau I.

6.007

Tableau 1 (Caractéristiques du HCN)	
Nom	HCN, acide cyanhydrique ou acide prussique
Point d'ébullition	25,7 C à la pression de 760 mm de mercure
Poids spécifique :	0,69 à 18' C
Densité de vapeur	0,947 (air = 1)
Point de fusion :	13,2' C
Pression de vapeur :	750 mm de mercure à 25'C ; 1 200 mm de mercure à 38' C
Solubilité dans l'eau	100%
Apparence	claire
Couleur	légèrement bleutée
Odeur	amande amère, très douce, qui n'irrite pas (on ne considère pas que l'odeur soit une méthode sûre pour déterminer la présence du poison)
Dangers	
1. Instable avec la chaleur, avec les matériaux alcalins et avec l'eau.	
2. Risque d'explosion s'il est mélangé à 20 % d'acide sulfurique.	
3. La polymérisation (décomposition) se produit violemment avec la chaleur, les matériaux alcalins ou l'eau. Quand elle a commencé, la réaction est autocatalytique et incontrôlable. Risque d'explosion.	
4. Température d'auto-ignition : 538° C	
5. Limites de l'inflammabilité dans l'air Volume en pourcentage : entre 6 et 41.	
Source : <i>Hydrogen Cyanide</i> , Dupont Publication, juillet 1983.	

7.000 - CARACTÉRISTIQUES DE CONSTRUCTION D'UNE INSTALLATION DE FUMIGATION

Une installation de fumigation, qu'elle soit un bâtiment ou une chambre, doit obéir aux mêmes nécessités de base. On doit pouvoir la sceller, la chauffer, y faire circuler de l'air et l'extraire ; la cheminée d'évacuation doit avoir une hauteur suffisante (au moins 12 mètres) ou bien l'endroit doit être pourvu d'un incinérateur pour les fumées

d'évacuation et d'un moyen de distribuer le gaz de façon homogène dans le local. Il en va de même pour l'usage du Zyklon B.

7.001

Aujourd'hui, une chambre de fumigation est d'abord un réceptacle soudé et testé à la pression, revêtu d'une peinture inerte (epoxy) ou d'acier inoxydable ou de plastique (PVC). Les portes doivent être pourvues de joints d'étanchéité dans un matériau résistant au HCN (de l'amiante, du néoprène ou du Téflon). Si c'est un bâtiment, il doit être en brique ou en pierre et revêtu à l'intérieur comme à l'extérieur d'une peinture inerte (epoxy), de bitume, de goudron ou d'asphalte. Les portes et les fenêtres doivent être munies de joints d'étanchéité ou scellées avec des rubans caoutchoutés collés au néoprène ou au goudron. Dans tous les cas, la zone doit être extrêmement sèche. Il faut « sceller » pour deux raisons : il s'agit d'abord de prévenir mécaniquement toute fuite en provenance de l'intérieur, puis de rendre imperméables à l'imprégnation par le gaz Zyklon B les surfaces poreuses exposées.

7.002

En second lieu, la chambre ou l'installation doit avoir un générateur de gaz ou un système de distribution du Zyklon B qui doit souffler de l'air chaud sur le Zyklon B ou sur le générateur (le générateur doit être chauffé avec de l'eau s'il est en circuit fermé) et faire circuler l'air chaud et le gaz. Le mélange requis pour la fumigation est de 3200 parties par million (ppm) ou 0,32 % de HCN pour le volume total. La chambre ne doit pas comporter d'obstacle à la circulation d'air et le courant d'air doit être fort, constant et abondant.

7.003

En troisième lieu, la chambre ou la structure doit avoir les moyens nécessaires pour l'évacuation du mélange empoisonné air/gaz et pour remplacer celui-ci par de l'air frais. Généralement l'opération s'effectue à l'aide d'un ventilateur d'extraction ou d'admission à valves d'extraction ou d'admission ou bien grâce à des vantaux d'une taille suffisante pour permettre un taux raisonnable de changement d'air par heure. Ordinairement, un ventilateur d'une puissance suffisante, calculée en pieds cubes/minute, et une ouverture suffisante pour l'admission et l'extraction doivent permettre un complet changement d'air en une demi-heure et fonctionner pendant au moins deux fois le temps requis d'une heure, soit deux heures. Plus l'installation est grande, moins le fonctionnement est praticable (en raison de la taille des ventilateurs disponibles) et le temps d'extraction peut prendre plusieurs heures et même plus longtemps.

7.004

L'évacuation doit se faire à distance de sécurité au-dessus de l'installation, là où les courants d'air peuvent disperser le gaz. La hauteur normale est d'environ 12 mètres au-dessus de la structure mais doit être supérieure si ladite structure est abritée du vent. Si l'on utilise un incinérateur, la cheminée peut n'avoir que quelques mètres de haut. Il est généralement trop coûteux d'incinérer le HCN en raison du volume d'air qu'il faut traiter dans une courte période de temps.

7.005

La température des murs ainsi que de l'air à l'intérieur de l'installation et de l'air introduit doit être maintenue au moins à 10° au-dessus du point d'ébullition de l'acide cyanhydrique (25°7 C) de façon à prévenir la condensation du HCN sur les murs, le sol et le plafond de l'installation ainsi qu'à l'intérieur du système d'évacuation. Si la température est en-dessous et qu'il se produit une condensation, l'installation doit être décontaminée avec du chlore ou de l'ammoniac, le second étant le plus efficace. Ce travail est fait en aspergeant les murs soit automatiquement, soit manuellement. Si cette aspersion est faite à la main, un vêtement protecteur, généralement à base de néoprène, doit être porté et les techniciens doivent utiliser des bouteilles d'air comprimé, car les masques à gaz ne sont pas sûrs et n'éliminent pas le danger. L'intérieur du bâtiment doit être évacué plus longtemps de façon à permettre aux vapeurs de chlore de neutraliser le HCN liquide dans le système d'évacuation. L'intérieur du bâtiment doit [70] être lavé à l'eau et soigneusement essoré et séché avant un nouvel usage.

7.006

En outre, il convient de vérifier l'air à l'intérieur du bâtiment pour déterminer si tout le HCN a disparu. Le test peut se faire soit avec un détecteur de gaz, soit avec un test à l'acétate de cuivre/benzidine. Dans le premier cas, une lecture électronique est possible qui détermine des concentrations jusqu'à 10 parties par million. Dans l'autre cas, une solution de benzidine est mélangée à une solution d'acétate de cuivre et on y plonge un papier qui devient bleu à des degrés différents en fonction de la présence de HCN.

8.000 - CRITÈRES DE CONSTRUCTION D'UNE CHAMBRE A GAZ D'EXÉCUTION

Beaucoup des exigences nécessaires aux installations de fumigation sont valables pour des installations destinées aux exécutions. Cependant, d'une manière générale, les installations destinées à l'exécution seront plus petites et plus efficaces. Le Zyklon B n'est pas recommandé pour les chambres à gaz d'exécution en raison du temps qu'il faut pour faire sortir le gaz de son support inerte. Jusqu'à présent, la seule méthode efficace a été de produire le gaz sur place par une réaction chimique de cyanure de sodium dans une solution à 18 % d'acide sulfurique. On a récemment conçu un générateur de gaz qui sera utilisé dans la chambre à gaz double du pénitencier de l'Etat du Missouri, à Jefferson City. L'auteur du présent rapport est le consultant pour la construction de cette chambre à gaz d'exécution.

8.001

Ce générateur emploie un système à eau chaude qui permet de préchauffer le HCN dans un récipient cylindrique. Au moment où il faut l'utiliser, le HCN est déjà vaporisé et relâché par des valves à l'intérieur de la chambre. De l'azote sous pression est envoyé dans la tuyauterie pour nettoyer celle-ci. Il faut au total moins de quatre minutes pour l'exécution. L'air de la chambre est évacué à raison de deux minutes à chaque fois pour une période [71] totale de 15 minutes, ce qui permet environ sept changements d'air complets.

8.002

La chambre peut être faite d'acier soudé ou de plastique PVC. Les portes et les fenêtres doivent être étanches selon les standards de la construction navale. La porte est dotée de joints d'étanchéité, avec une fermeture par pression avec un seul levier. Les circuits électriques sont antidéflagrants. La chambre contient la tuyauterie nécessaire à la distribution du gaz, le générateur de gaz avec le récipient de HCN liquide, un équipement de cardiographie électronique, deux sièges pour les condamnés et un système de détection des gaz à lecteur externe, électronique, qui identifie dix parties par million.

8.003

Vu que la chambre contient un gaz aussi mortel, elle fonctionne à une pression négative pour garantir que toute fuite s'effectuerait vers l'intérieur. La pression de la chambre est contrôlée par un système de pompe à vide qui doit maintenir la chambre dans un vide relatif de 10 livres par pouce carré (psi) (pour le fonctionnement : 8 psi + 2 psi de HCN). La pression négative est maintenue par rapport à la pression extérieure. Ce système est contrôlé électriquement et réalisé par une pompe à vide de 17,7 cfm (pied cube/mètre). En outre, la chambre est dotée d'un système d'urgence pour le cas où la pression atteindrait à l'intérieur 12 psi, 3 psi au-dessus de la limite opérationnelle.

8.004

Le système d'admission et d'extraction d'air est prévu pour pouvoir changer l'air toutes les deux minutes. L'air est fourni par un ventilateur de 2000 cfm du côté de l'admission et extrait par le haut de la chambre. Les valves d'admission et d'extraction sont toutes les deux du type qui se ferme vers l'intérieur pour prévenir une perte de vide et sont reliées électriquement pour s'ouvrir l'une à la suite de l'autre, la valve d'extraction étant la première à fonctionner. L'évacuation se fait à travers un tuyau de PVC haut de 12 m et large de 33 cm qui permet au vent de disperser les gaz sans risque. Le système d'admission [72] d'air doit avoir la possibilité de préchauffer l'air pour garantir que le HCN ne se condensera pas et sera donc totalement évacué.

8.005

Des détecteurs de gaz sont utilisés pour la sécurité. D'abord dans la chambre où ils empêchent électriquement la porte de s'ouvrir avant que la chambre ne soit sûre ; puis, en dehors de la chambre, dans la zone où se trouvent le personnel et les témoins, où ils donnent l'alarme et déclenchent un système d'extraction d'air et d'aération pour protéger les témoins ainsi que pour arrêter l'exécution et évacuer la chambre. Le système de sécurité comprend aussi des sonneries et des lumières.

8.006

En outre, des systèmes d'assistance à la respiration (réservoirs d'air) sont disponibles dans la zone de la chambre ainsi que des équipements d'urgence médicale adaptés aux risques causés par le HCN et une installation de réanimation dans une zone adjacente pour le personnel médical.

8.007

La construction d'une chambre à gaz requiert la prise en considération de nombreux problèmes compliqués. Une erreur sur l'un d'eux pourrait, et probablement devrait, causer la mort ou blesser témoins ou techniciens.

9.000 - LES CHAMBRES A GAZ AMÉRICAINES DEPUIS 1920

La première chambre à gaz dont le but était l'exécution a été construite en Arizona en 1920. Elle consistait en une chambre hermétique avec des portes et des fenêtres dotées de joints d'étanchéité, un générateur de gaz, un système électrique anti-déflagrant, un système d'admission et d'extraction d'air, une réserve pour ajouter de l'ammoniac à l'admission d'air, et des moyens mécaniques pour faire fonctionner le générateur de gaz et l'extracteur d'air. L'admission d'air consistait en plusieurs valves qui fonctionnaient mécaniquement. Aujourd'hui seule la nature du matériel a changé.

[73]

9.001

Le générateur de gaz consistait en un vase de faïence rempli d'une solution d'acide sulfurique dilué à 18 %, doté d'un levier d'admission mécanique. La chambre devait être lavée avec de l'ammoniac après l'exécution, de même que le corps du condamné. On utilisait environ 25 granulés de 13 g chacun de cyanure de sodium qui faisaient une concentration de 3200 parties par million dans une pièce de 600 pieds cubes (17 m³).

9.002

Au cours des années qui suivirent, d'autres Etats adoptèrent la chambre à gaz au HCN comme mode d'exécution et les techniques de construction changèrent. La firme Eaton Metal Products a conçu, construit et amélioré la plupart des chambres. La plupart d'entre elles avaient deux sièges et étaient équipées d'un système de pompe à vide qui garantissait une pression négative en sorte que toute fuite se fasse vers l'intérieur de la pièce. Toutes ces installations employaient la technique du générateur de gaz parce que c'était la procédure la plus efficace et la plus simple qui fût disponible jusqu'à la fin des années soixante. Aucune installation n'a été conçue pour utiliser le Zyklon B ni ne l'a jamais utilisé. La raison en est très simple. Il faut trop longtemps pour faire évaporer le HCN (ou le faire bouillir) à partir de son support inerte et il faut des systèmes qui contrôlent et qui chauffent l'air. Non seulement le gaz n'est pas produit immédiatement mais il reste toujours un danger d'explosion. Le mélange général de gaz se trouve généralement au-dessous de la limite basse d'explosion de 0,32 % (puisque le mélange ne devrait pas normalement excéder 3200 ppm) mais la concentration du gaz dans le générateur (ou, dans le cas du Zyklon B, dans le support inerte) est beaucoup plus grande et peut atteindre 90 à 99 % en volume. C'est presque du HCN pur et cette situation peut exister à certains moments sous la forme de poches de gaz dans la chambre. Pour le Zyklon B, il faut contrôler artificiellement la température ambiante et chauffer l'air de manière beaucoup plus intense (puisque l'évaporation est strictement un processus physique), cependant qu'avec un générateur de gaz la température peut être plus basse et ne demande aucun

contrôle vu que, [74] quand elle a commencé, la réaction chimique dans le générateur devient autocatalytique. Les contacts électriques et les interrupteurs doivent être aussi peu nombreux que possible, anti-déflagrants et situés en dehors de la chambre. Des techniques disponibles seulement depuis la fin des années soixante ont permis de mettre au point le système du Missouri qui sera le système le plus avancé jamais construit : il utilisera un vaporisateur de gaz et un système de fourniture du HCN liquide, éliminant ainsi le danger de la manipulation et de l'enlèvement des restes d'acide prussique après l'exécution.

9.003

A première vue, le Zyklon B aurait pu sembler une façon plus efficace de fabriquer le gaz et d'éliminer les résidus d'acide prussique, mais ce n'était pas la solution du problème. En fait, l'utilisation du Zyklon B aurait accru le temps d'exécution et par conséquent allongé le temps pendant lequel on aurait manipulé le gaz dangereux, et, à cause de la nécessité de le chauffer, il aurait entraîné un risque d'explosion. Une solution alternative aurait été de chauffer le gaz à l'extérieur et de faire circuler le mélange d'air et de gaz dans des tuyaux à partir de l'extérieur de la chambre vers son intérieur ainsi que le faisaient les installations d'épouillage de la DEGESCH ; mais cela ne ferait qu'entraîner un plus grand risque de fuite et un danger pour les utilisateurs. Permettre au gaz de circuler en dehors de la chambre pressurisée relève d'une conception médiocre et est extrêmement dangereux. Les installations de la DEGESCH étaient conçues pour être utilisées en plein air ou dans des zones bien ventilées, et seulement en présence d'un personnel formé à cet effet et non avec des gens sans formation.

9.004

Aux Etats-Unis, les états de l'Arizona, de la Californie, du Colorado, du Maryland, du Mississippi, du Missouri, du Nevada, du Nouveau Mexique et de la Caroline du Nord ont utilisé le gaz comme mode d'exécution. Mais, en raison des dangers inhérents à la manipulation du gaz et au coût élevé de l'entretien des équipements utilisés, certains états (le Nevada, la Caroline du Nord et le Nouveau Mexique) ont passé une législation permettant l'exécution par injection, soit comme alternative soit comme le seul mode de procédure. D'autres états vont probablement suivre. L'auteur du présent rapport a été désigné comme consultant pour les états du Missouri, de la Californie et de la Caroline du Nord.

9.005

Dans tous les cas, en raison du coût de fabrication du gaz HCN, et à cause des coûts excessifs du matériel et des frais d'entretien, les exécutions par le gaz ont été dans le passé et sont encore le mode d'exécution le plus coûteux.

10.000 - LES EFFETS TOXIQUES DU GAZ HCN

Les tests médicaux montrent qu'une concentration d'acide cyanhydrique représentant 300 ppm dans l'air provoque rapidement la mort. En général, dans le but de procéder à une exécution, on utilise une concentration de 3200 ppm pour assurer une mort rapide. Ceci correspond à un poids de 120 à 150 g pour environ 2 pieds cubes de gaz,

en fonction de la température et de la pression. A la concentration de 100 ppm, le HCN provoque la mort en une demi-heure environ. Les effets toxiques sont l'irritation et l'apparition de plaques éruptives, l'irritation des yeux, le trouble de la vision et un dommage permanent pour les yeux ; la nausée, les maux de tête, le vertige, le vomissement et l'affaiblissement, une respiration rapide, l'abaissement de la pression sanguine, l'inconscience, les convulsions et la mort ; des symptômes d'asphyxie, la dyspnée, l'ataxie, des tremblements, le coma et la mort par une modification du métabolisme de l'oxydation.

10.001

L'acide cyanhydrique n'a pas besoin d'être respiré pour être mortel. Pour des concentrations qui dépassent 50 ppm, l'utilisateur doit revêtir une combinaison chimique pour protéger complètement son corps, et respirer de l'air en bouteille. Les masques à gaz sont généralement inefficaces et ne devraient jamais être utilisés. Des nécessaires de premiers secours spécialisés et des médicaments adaptés doivent être disponibles et présents dans toutes les zones où une personne peut être en contact avec le gaz.

[76]

11.000 - BREF HISTORIQUE DES PRÉSUMÉES CHAMBRES A GAZ HOMICIDES ALLEMANDES

Les documents dont a disposé l'auteur du présent rapport expliquent que les Allemands sont censés avoir construit une série de grandes chambres à gaz à destination homicide (grandes signifiant : pour trois personnes ou plus à exécuter) à une époque qui se situe vers la fin de 1941 et qu'ils les ont utilisées jusqu'à la fin de 1944. Cette opération aurait commencé avec les premiers gazages situés dans une cave à Auschwitz I, dans deux bâtiments de ferme reconvertis à Birkenau (Auschwitz II) connus sous le nom de Maison Rouge et de Maison Blanche ou Bunker n° 1 et n° 2, le kremas-I à Auschwitz, les kremas-II, III, IV et V à Birkenau et, dans une installation expérimentale, à Majdanek. Ces installations auraient utilisé de l'acide cyanhydrique sous la forme du gaz Zyklon B. A Majdanek, on aurait aussi utilisé du monoxyde de carbone (CO).

11.001

Selon la documentation officielle obtenue aux musées d'Auschwitz et de Majdanek, ces installations d'exécution se trouvaient dans des camps de concentration établis dans des zones fortement industrialisées et les détenus fournissaient la force de travail aux usines qui produisaient du matériel pour l'effort de guerre. Ces installations comprenaient également des crématoires pour se débarrasser des cadavres de ceux qui auraient été ainsi exécutés.

11.002

En outre, d'autres installations qui n'auraient utilisé que le monoxyde de carbone en tant que gaz d'exécution se seraient trouvées à Belzec, Sobibor, Treblinka et Chelmno (camions à gaz). Ces autres installations qui auraient été détruites soit pendant la

seconde guerre mondiale, soit ensuite, n'ont pas été inspectées dans le cadre de ce rapport et ne sont donc pas traitées ici directement.

11.003

Néanmoins, considérons brièvement la question du gaz monoxyde de carbone (CO). Le gaz CO est relativement [77] mal adapté à une procédure d'exécution en ce qu'il prend un trop long temps pour causer la mort, peut-être au moins trente minutes et, si sa circulation est mauvaise, encore plus longtemps. Pour utiliser du CO, il faudrait une quantité de 4000 ppm, ce qui rendrait nécessaire de pressuriser la pièce avec du CO pour atteindre approximativement 2,5 atmosphères. On a aussi parlé de CO₂ (gaz carbonique). Le CO₂ est encore moins efficace que le CO. On a dit que ces gaz étaient produits par des moteurs Diesel. Les gaz d'échappement d'un moteur Diesel ne produisent que très peu de monoxyde de carbone et il serait nécessaire pour une chambre d'exécution de pressuriser le mélange air/gaz afin d'avoir suffisamment de gaz pour provoquer la mort. Le monoxyde de carbone, à un taux de 3000 ppm, ou 0,30 %, causera des nausées et des maux de tête après avoir été présent pendant une heure, et peut-être quelques lésions définitives. Une concentration d'environ 4000 ppm et au-dessus provoquera la mort au bout d'une heure ou plus. L'auteur de ce rapport suggère que dans une pièce complètement remplie de personnes occupant approximativement chacune 9 pieds carrés (soit 0,83 m²) ou moins - le minimum requis pour permettre la circulation du gaz autour des occupants - les occupants mourraient de suffocation en raison de leur consommation de l'air disponible, longtemps avant que les gaz puissent faire leur effet. Par conséquent, le simple fait d'enfermer les condamnés dans un espace confiné rendrait inutile l'adjonction de l'extérieur de gaz carbonique ou de monoxyde de carbone.

11.004

Les présumées installations d'exécution à Auschwitz-I (Krema-I) et Majdanek existent encore, dans la forme qui serait celle d'origine. A Birkenau, les kremas-II, III, IV et V sont effondrés ou rasés au-dessus de leurs fondations ; le Bunker n° 1 (la Maison rouge) a disparu et le Bunker n° 2 (la Maison blanche) est maintenant restauré et utilisé comme résidence privée. A Majdanek, le premier crématoire fonctionnant au mazout a été détruit et le crématoire accompagnant la présumée chambre à gaz a été reconstruit, les fours seuls étant d'origine.

[78]

11.005

Le kremas-I à Auschwitz, les kremas-II, III, IV et V à Birkenau, et le crématoire existant à Majdanek étaient, dit-on, des combinaisons de crématoires et de chambres à gaz. Les Maisons blanche et rouge à Birkenau ne sont données que comme des chambres à gaz. A Majdanek, les chambres à gaz expérimentales n'étaient pas proches du crématoire et il existait un crématoire séparé dont il ne reste rien aujourd'hui.

12.000 - PLANS ET PROCÉDURES D'EMPLOI DES PRÉSUMÉES CHAMBRES À GAZ D'EXÉCUTION

D'après une enquête portant sur les documents historiques consultés et sur les installations elles-mêmes, il semble que la plupart des prétendues chambres à gaz aient été la transformation de bâtiments qui avaient été conçus et construits dans un autre but que celui de servir de chambres à gaz. Seules les chambres que l'on appelle expérimentales à Majdanek ont été, dit-on, spécialement construites comme installations de gazage.

12.001

Les Bunkers n° 1 et 2 sont décrits dans les documents du musée d'Auschwitz comme des fermes reconverties dotées de plusieurs chambres où les fenêtres auraient été scellées. Elles n'existent plus dans leur condition d'origine et nous ne les avons pas examinées. Les kremas-I, II, III, IV et V sont décrits dans ces documents comme étant des morgues reconverties, ce que notre inspection a confirmé, reliées aux crématoires et installées dans le même bâtiment qu'eux. L'inspection sur place de ces constructions indique que la conception de ces installations aurait été extrêmement mauvaise et dangereuse si elles avaient dû servir en tant que chambres à gaz d'exécution. Rien n'y est prévu pour des portes dotées de joints ou des fenêtres dotées de joints ou des conduits d'évacuation ; les bâtiments ne sont pas enduits de goudron ou d'autre couche imperméabilisée pour empêcher les fuites ou l'absorption des gaz par les murs. Les crématoires qui sont proches représentent un danger potentiel d'explosion. Les briques et le mortier poreux exposés à l'action des gaz auraient accumulé le HCN et rendu ces installations dangereuses [79] pour les hommes pendant plusieurs années. Le krema-I est adjacent à l'hôpital SS d'Auschwitz et il est doté de drains de canalisations qui se jettent dans le principal égout du camp, ce qui aurait permis au gaz de s'infiltrer dans tous les bâtiments du camp. Il n'y avait pas de système d'extraction pour ventiler les gaz après usage, pas de mécanisme pour chauffer et diffuser le gaz Zyklon B à introduire ou à faire évaporer. On dit que le Zyklon B était jeté depuis des ouvertures pratiquées dans le toit et à travers les fenêtres, ce qui ne permet pas une distribution homogène du gaz ou des granulés. Les installations sont continuellement humides et ne sont pas chauffées. Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, l'humidité et le Zyklon B ne sont pas compatibles. Les chambres sont trop petites pour contenir le nombre d'occupants qu'on leur attribue et les portes s'ouvrent toutes vers l'intérieur, ce qui ne pourrait que gêner l'enlèvement des corps. Les chambres étant complètement remplies par les occupants, il n'y aurait pas de circulation du HCN à l'intérieur de la pièce. En outre, si le gaz avait éventuellement rempli la pièce pendant une longue période de temps, ceux qui auraient jeté le Zyklon B par les ouvertures pratiquées dans le toit et vérifié la mort des occupants seraient morts également par suite de leur exposition au HCN. Aucune des présumées chambres à gaz n'a été construite en accord avec la conception des chambres d'épouillage qui ont efficacement fonctionné pendant des années sans provoquer d'accident. Aucune de ces chambres n'a été construite en accord avec les conceptions connues et éprouvées des installations qui fonctionnaient aux Etats-Unis à la même époque. Il semble étrange que ceux qui auraient conçu ces présumées chambres à gaz n'aient jamais consulté ou jamais pris en considération la technique en usage aux Etats-Unis, le seul pays qui à cette époque exécutait les prisonniers avec le gaz.

12.002 [Note de l'Aaargh: pour tout ce qui concerne Majdanek, il faut désormais se reporter à l'étude de Mattoigno et Graf, complète et documentée (archéologique et archivistique) qui met en évidence les carences de celle de Leuchter, qui repose sur une visite de deux heures.]

De même, les installations de Majdanek ne sont pas en mesure d'atteindre le but qui, dit-on, leur était fixé. On y trouve d'abord un crématoire reconstruit accompagné, dit-on, d'une chambre à gaz. Les seules parties de l'édifice qui existaient avant la reconstruction étaient les [80] fours crématoires. On prétend que ce bâtiment a été reconstruit d'après des plans qui n'existent pas. Le bâtiment est construit de telle sorte que le gaz ne pourrait pas avoir été contenu à l'intérieur de la « chambre à gaz » et la « chambre » elle-même est trop petite pour avoir contenu le nombre de victimes qu'on lui attribue. Le bâtiment est trop humide et trop froid pour un usage efficace du gaz Zyklon B. Le gaz aurait atteint les fours et, après avoir tué les techniciens, il aurait provoqué une explosion qui aurait détruit le bâtiment. En outre, le bâtiment, en ciment, est radicalement différent des autres constructions de l'installation. En bref, le bâtiment ne pouvait pas être utilisé dans le but qu'on lui attribue et ne correspond même pas aux nécessités minimales de la construction d'une chambre à gaz.

12.003

La deuxième installation à Majdanek apparaît sur les plans comme un bâtiment en forme de U mais, en réalité, il s'agit de deux bâtiments séparés. Ce complexe porte le nom de Bâtiment de bains et de désinfection n° 1 et 2. L'un des bâtiments est exactement une installation d'épouillage et il est conçu comme les autres installations d'épouillage de Birkenau. Le deuxième bâtiment du complexe est assez différent. Le devant du bâtiment contient une chambre de douches et, dit-on, une chambre à gaz. L'existence de traînées bleues sur les murs de la pièce répond à celle des traînées bleues trouvées dans l'installation d'épouillage de Birkenau. Cette pièce a deux orifices de ventilation dans le toit qui ont servi à la ventilation après une procédure d'épouillage. Le Zyklon B aurait été placé à la main sur le sol. Il est clair que cette pièce n'est pas une chambre d'exécution. L'air peut y circuler mais il n'y a pas de départ d'un conduit d'aération. Tout comme les autres installations, cette pièce n'a pas été conçue et n'a pas pu être utilisée comme chambre à gaz pour des exécutions.

12.004

A l'arrière de ce bâtiment se trouvent les présumées chambres à gaz expérimentales. Cette zone comprend un corridor, une cabine de contrôle et deux chambres qui [81] auraient servi de chambres à gaz. Une troisième pièce était scellée et nous n'avons pas pu procéder à son inspection. Ces chambres sont uniques en ce qu'elles ont toutes les deux des tuyaux pour, dit-on, utiliser du monoxyde de carbone que l'on contrôlait à partir de la cabine. L'une des chambres a une ventilation potentielle dans le plafond mais qui ne semble pas avoir été percée jusqu'au travers du toit. L'autre chambre est dotée d'un système de circulation de chaleur pour introduire de l'air chaud dans la chambre. Ce système circulatoire n'est pas conçu de manière efficace ; l'entrée et la sortie d'air sont trop proches l'une de l'autre pour fonctionner normalement et il n'existe pas de moyen de ventilation. Il faut remarquer que ces deux chambres sont dotées d'une rainure ou d'une cannelure engravée dans les quatre portes d'acier, ce qui permettait d'y placer des joints d'étanchéité. A ce qu'on prétend, ces deux chambres

étaient utilisées [indifféremment] pour le Zyklon B ou le monoxyde de carbone. Ceci ne peut pas être vrai.

12.005

De ces deux pièces, l'une n'a jamais été terminée et n'a jamais pu servir à l'utilisation de monoxyde de carbone. Elle n'est pas non plus conçue pour l'utilisation du HCN bien qu'elle ait été, dit-on, utilisée à cette fin. La pièce la plus grande n'a pas été conçue pour le HCN. En dépit de l'écriteau placé sur la porte, qui indique «expérimentale», cette chambre n'aurait pas pu servir à des exécutions par le CO en raison du besoin de produire 4000 ppm (la concentration mortelle) à la pression nécessaire de 2,5 atmosphères. Les deux pièces ne répondent pas aux nécessités de ventilation, de chauffage, de circulation d'air et d'étanchéité. Les briques, le stuc et les mortiers ne sont nulle part revêtus de produit étanche, ni à l'intérieur ni à l'extérieur.

12.006

L'un des aspects les plus remarquables de ce complexe est que les chambres sont entourées sur trois côtés par un trottoir de béton qui se situe en contrebas. Ceci est totalement incompatible avec une utilisation rationnelle des gaz vu que toute fuite de gaz s'accumulerait dans cette tran[82]chée et, étant à l'abri du vent, ne se dissiperait pas. Ceci transformerait toute cette zone en un piège mortel, particulièrement avec le HCN. L'auteur en conclut donc que cette installation n'a jamais été prévue pour un usage, même limité, du HCN.

13.000 - CRÉMATOIRES

[Note de l'AAARGH: cet exposé rapide et très incomplet est remplacé par l'étude de Mattogno et Deana, "Les crématoires d'Auschwitz", texte intégral sur le site.]

Pour déterminer l'aptitude des kremas allemands à remplir les tâches qu'on leur attribue, il faut s'arrêter à l'examen des crématoires, des anciens comme des nouveaux crématoires.

13.001

La crémation des morts n'est pas un concept nouveau. Bien des cultures l'ont pratiquée au cours des âges. Bien que remontant à plusieurs milliers d'années, la crémation n'a pas été vue d'un bon oeil par l'Eglise catholique et elle n'a été pratiquée qu'assez récemment, depuis que l'Eglise a relâché son opposition à cette façon de faire au cours de la dernière partie du XVIIIe siècle. La crémation était interdite par le judaïsme orthodoxe. Au début du XIXe siècle, l'Europe a repris l'usage de la crémation dans des limites assez étroites. La crémation est avantageuse lorsqu'il s'agit de maîtriser les épidémies, de libérer des terrains dans des zones surpeuplées et d'éliminer le besoin de mettre des corps en terre pendant l'hiver lorsque le sol est gelé. Les premiers crématoires européens fonctionnaient au charbon ou au coke.

13.002

On appelle moufle le four ou fourneau utilisé pour la crémation des corps. Les anciens moufles n'étaient que des fours qui déshydrataient les cadavres et les réduisaient en cendres. Les os ne brûlent pas et doivent être pulvérisés, même aujourd'hui. On a cependant remplacé les anciens mortiers et pilons par des machines à broyer les os. Les moufles modernes fonctionnent principalement au gaz bien que certains soient alimentés par du fuel. Aux Etats-Unis ou au Canada, il n'en existe plus qui fonctionnent au charbon ou au coke.

[83]

13.003

Les anciens moufles n'étaient que des fours à sécher ou à cuire et ils ne faisaient que déshydrater les restes humains. Les moufles modernes, en brique réfractaire et acier, sont en fait dotés d'une tuyère d'où sort une flamme qui pénètre les restes et les fait brûler, ce qui provoque une combustion rapide. Les moufles modernes ont aussi un autre brûleur ou dispositif de post-combustion pour brûler les éléments polluants qui sont contenus dans les gaz de combustion. Ce deuxième brûleur est imposé par les différentes administrations responsables du contrôle de la pollution de l'air. Il faut noter que ce ne sont pas les restes humains qui sont responsables de la pollution ; celle-ci est exclusivement causée par les carburants fossiles que l'on utilise. Un moufle électrique ne créerait pas de pollution mais son coût et son fonctionnement seraient prohibitifs.

13.004

Ces moufles ou fours modernes des crématoires atteignent plus de 2.000° F [1.000°C] et le dispositif de post-combustion atteint 1600° F [870°C]. Cette température élevée provoque la combustion du corps lequel se consume lui-même, ce qui permet d'arrêter le brûleur. Aujourd'hui, les cercueils de bois et les boîtes de carton sont brûlés avec le corps, mais, vu la hauteur de la température, cela n'ajoute pas au temps de crémation, ce qui, dans le passé, n'était pas le cas. Quelques unités de crématoires en Europe fonctionnent à une température plus basse d'environ 800° C (1472° F) et pendant une période plus longue.

13.005

A une température de 2000° F (1.000°C] ou davantage, et avec une quantité d'air insufflée de l'extérieur équivalant à 2500 cfm (pieds cubes/minute), des moufles modernes brûleront un corps en 1,25 heure, ce qui fait, théoriquement, 19,2 corps pour une période de 24 heures. Les recommandations de l'usine pour les opérations normales et pour un usage soutenu sont de procéder à trois crémations par jour ou moins. Les anciens fourneaux au charbon ou au coke, avec une ventilation forcée (mais sans application directe de la flamme), prenaient normalement de 3,5 à 4 heures [84] pour chaque corps. Ceci permet théoriquement de brûler 6,8 corps au maximum dans une période de 24 heures. Le fonctionnement normal permet un maximum de trois crémations pour une période de 24 heures. Ces estimations ont pour base un cadavre par moufle et par crémation. Ces moufles modernes sont construits en acier et

dotés, à l'intérieur, de brique réfractaire de haute qualité. Le carburant est amené directement au moufle et tous les contrôles sont électriques et automatiques. Les fours à charbon et à coke ne brûlaient pas à une température constante (le maximum était approximativement de 1600°F [870°C]) ; constamment il fallait les alimenter à la main et en réguler la température. Vu que la flamme ne touchait pas le corps, le ventilateur ne faisait qu'attiser les flammes et accroître la température du four. Ce mode d'opération rudimentaire produisait probablement une température moyenne d'environ 1400° F [800°C].

13.006

Les crématoires utilisés dans les installations allemandes que nous avons visitées étaient de type ancien. Ils étaient construits en brique rouge liée au mortier et tapissés de brique réfractaire. Tous les fours avaient plusieurs moufles, dont quelques-uns étaient ventilés (mais aucun n'était à combustion directe) ; aucun n'avait de dispositif de post-combustion et tous fonctionnaient au coke à l'exception, à Majdanek, d'une installation qui n'existe plus aujourd'hui. Aucun des moufles que nous avons examinés dans la totalité des crématoires n'était conçu pour l'incinération de plusieurs corps en même temps. Il faut noter que, à moins d'être spécialement conçu pour fonctionner avec un taux plus élevé de corps par rapport à la chaleur, le moufle ne pourra pas consumer les matériaux que l'on a placés dedans. Les estimations théoriques et en temps réel pour une production maximum en 24 heures, à raison d'un cadavre par moufle et par crémation, se lisent dans le Tableau II.

[85]

Tableau II (Production maximum théorique et en temps réel des crématoires sur 24 heures)			
		<i>Théorique</i>	<i>Temps réel</i>
Krema-I	3 fours, 2 moufles chacun		
	6 moufles x 6,8 corps	40,8	
	6 moufles x 3 corps		18
Krema-II	5 fours, 3 moufles chacun		
	15 moufles x 6,8 corps	102,0	
	15 moufles x 3 corps		45
Krema-III	5 fours, 3 moufles chacun		
	15 moufles x 6,8 corps	102,0	
	15 moufles x 3 corps		45
Krema-IV	2 fours, 4 moufles chacun		
	8 moufles x 6,8 corps	54,4	
	8 moufles x 3 corps		24
Krema-V	2 fours, 4 moufles chacun		
	8 moufles x 6,8 corps	54,4	
	8 moufles x 3 corps		24
Majdanek-1:	2 fours, 1 moufle chacun		
	2 moufles x 6,8 corps	13,6	
	2 moufles x 3 corps		6
Majdanek-2:	5 fours, 3 moufles chacun		
	15 moufles x 6,8 corps	102,0	
	15 moufles x 3 corps		45
Nombre total de corps incinérés en 24 h		469,2	
Nombre total de corps incinérés en 24 h			207

13.007

14.000 - CONSIDÉRATIONS MÉDICO-LÉGALES SUR LE HCN, LES COMPOSÉS CYANURÉS ET LES CRÉMATOIRES

Comme nous l'avons dit auparavant, des échantillons ont été prélevés à des fins d'analyse médico-légale dans les briques, le mortier, les ciments et les sédiments de plusieurs endroits en Pologne. Le cyanure et les composés cyanurés peuvent rester dans un endroit donné pendant de longues périodes de temps, et, s'ils ne réagissent pas avec [86] d'autres éléments chimiques, ils peuvent passer dans la brique et le mortier.

14.001

31 échantillons ont été sélectionnés et pris dans les présumées chambres à gaz des kremas 1, II, III, IV et V. Un échantillon de contrôle a été pris dans l'installation d'épouillage n° 1 de Birkenau. L'échantillon de contrôle a été pris dans une chambre d'épouillage à un endroit où l'on sait que le cyanure a été utilisé et où il était apparemment présent sous la forme de traînées bleues. Le test chimique de l'échantillon de contrôle n° 32 montre l'existence d'un contenu de cyanure de 1050

mg/kg, soit une très forte concentration. Les conditions qui prédominent dans les zones où ces échantillons ont été pris sont identiques à celles de l'échantillon de contrôle : mêmes froid, obscurité et humidité. Seuls les kremas-IV et V sont différents à cet égard vu que ces endroits étaient exposés à la lumière du soleil (les bâtiments ont été abattus) et la lumière du soleil peut favoriser la destruction des composés cyanurés. La combinaison des cyanures avec le fer contenu dans le mortier et la brique produit un cyanure ferroferrique appelé aussi pigment bleu prussique, qui est un complexe très stable fer-cyanure.

14.002

Les endroits où ont été prélevés les échantillons analysés sont décrits dans le Tableau III.

[87]

14.003

Tableau III (Localisation des échantillons analysés)	
Auschwitz 1 :	
Krema-I -	échantillons 25 à 31
Birkenau (Auschwitz II) :	
Krema-II -	échantillons 1 à 7
Krema-III -	échantillons 8 à II
Krema-IV -	échantillons 13 à 20
Krema V -	échantillons 21 à 24
L'échantillon 12 est un échantillon de joint du sauna de Birkenau. L'échantillon 32 est l'échantillon de contrôle prélevé à l'installation d'épouillage n°1 de Birkenau.	

14.004

Il est remarquable que presque tous les échantillons étaient négatifs et que les quelques-uns d'entre eux qui étaient positifs se trouvaient très près de la limite de détection possible (1 mg/kg) ; 6,7 mg/kg au kremas-III, 7,9 mg/kg au kremas-I. L'absence de toute lecture significative dans les différents endroits analysés comparée avec la lecture de l'échantillon de contrôle (1050 mg/kg) est un élément de preuve de ce que ces installations n'étaient pas des chambres à gaz d'exécution. Les petites quantités qu'on peut détecter semblent indiquer qu'à un moment donné ces bâtiments ont été désinfectés avec du Zyklon B, comme l'étaient tous les bâtiments de tous ces camps.

14.005

En outre, les zones de tramées bleues montrent un fort contenu de fer, indiquant la présence de cyanure ferro-ferrique qui n'est plus, depuis longtemps, de l'acide cyanhydrique.

14.006

On aurait pu s'attendre à la détection d'un taux plus élevé de cyanure dans les échantillons prélevés dans les présumées chambres à gaz (en raison de la plus grande quantité de gaz utilisé, d'après les sources, dans ces endroits) que dans l'échantillon de contrôle. Comme c'est le contraire qui est vrai, force est de conclure que, lorsqu'on associe ce fait avec d'autres éléments de preuve recueillis sur place au cours de notre inspection, ces installations n'étaient pas des chambres à gaz d'exécution.

14.007

Il n'existe pas d'élément matériel pour juger du fonctionnement des kremas puisque le four du krema-I a été complètement reconstruit, que les kremas-II et III ont été en partie détruits, que certains de leurs composants manquent et que les kremas-IV et V ont disparu. A Majdanek, l'un des kremas a complètement disparu et le second krema a été reconstruit à l'exception des fours. Un regard jeté sur le tas de cendres qu'on trouve au mémorial à Majdanek montre des cendres d'une couleur étrange, beige. Les cendres de restes humains (d'après les enquêtes personnelles de l'auteur de ce rapport) sont gris-écaille. Il se peut qu'il y ait du sable dans le mélange du mémorial de Majdanek.

14.008

L'auteur veut aussi parler ici des prétendues fosses de crémation. L'auteur a personnellement inspecté et photographié les fosses de crémation à Birkenau. Ce qui est tout à fait remarquable à propos de ces fosses est la hauteur de la nappe phréatique, qui se trouve à seulement 40 cm de la surface. Les historiens décrivent ces fosses comme ayant eu 6 mètres de profondeur. Il n'est pas possible de brûler des corps sous l'eau même en usant d'un moyen artificiel d'accélération (essence). Toutes les fosses qui se trouvent officiellement sur les cartes du musée ont été inspectées, et, comme on pouvait s'y attendre étant donné que Birkenau est construit sur un marais, tous ces emplacements avaient de l'eau à environ 60 cm de la surface. L'opinion de l'auteur de ce rapport est qu'il n'y a jamais eu de fosses de crémation à Birkenau.

15.000 - AUSCHWITZ, krema-I

Une analyse détaillée de la pièce qui est officiellement donnée pour une chambre à gaz au krema-I et une analyse [89] détaillée des plans existants fournis par les fonctionnaires du musée montrent que cette présumée chambre à gaz était, à l'époque des présumés gazages, une morgue et ensuite un abri anti-aérien. Le plan du krema-I réalisé par l'auteur du présent rapport a été reconstitué pour la période qui va du 25 septembre 1941 au 21 septembre 1944. Il montre une morgue d'une capacité d'à peu près 7680 pieds cubes (215 m³), avec deux passages dont aucune des portes ne s'ouvre vers l'extérieur. Un passage s'ouvrait sur le crématoire et l'autre sur la salle d'eau. Apparemment, aucun de ces passages n'était doté d'une porte, mais aucune vérification n'est possible vu que l'un des murs a été démoli et que l'un des passages a été déplacé. Il faut noter que le guide officiel du musée d'Auschwitz affirme que ce bâtiment est resté dans la même condition matérielle que celle qu'il avait le jour de la libération, le 27 janvier 1945.

15.001

Dans la zone de la morgue on trouve quatre ouvertures de ventilation et un conduit de cheminée. Le conduit de cheminée est ouvert et rien ne montre qu'il ait jamais été fermé. Les ouvertures dans le toit sont dépourvues de joints d'étanchéité et une boiserie neuve indique qu'elles ont été récemment reconstruites. Les murs et le plafond sont faits de stuc et le sol est en ciment. La surface au sol est de 844 pieds carrés (78 m²). Le plafond comporte des poutres et on peut voir au sol la trace de murs d'abri anti-aérien qui ont été démolis. Le système électrique n'était pas et n'est toujours pas protégé contre les explosions. Il y a des canalisations dans le sol de la chambre qui sont reliées au système principal d'égouts du camp. Si l'on suppose qu'il faut 9 pieds carrés par personne pour permettre au gaz de circuler, ce qui reste très serré, on pourrait faire entrer dans cette pièce en même temps un maximum de 94 personnes. D'après les textes, la pièce passe pour avoir contenu 600 [et même 800] personnes à la fois.

15.002

Comme nous l'avons déjà dit, cette présumée chambre à gaz d'exécution n'a pas été conçue pour être utilisée à cette fin. Il n'y a aucun élément montrant la présence d'un système d'extraction de l'air ou de ventilateur d'aucune sorte. Le système de ventilation de cette présumée chambre à gaz consistait simplement en quatre ouvertures carrées dans le toit dépassant de seulement 60 cm de la surface du toit. Ventiler du gaz HCN de cette façon résulterait sans aucun doute dans l'empoisonnement par ce gaz des abords de l'hôpital SS qui se trouve à une faible distance de l'autre côté de la chaussée et à la mort des patients et du personnel de cet hôpital. Etant donné que le bâtiment ne contient aucun élément d'étanchéité pour prévenir les fuites, pas de portes comportant de joints d'étanchéité pour empêcher le gaz d'atteindre les crématoires, des canalisations, en revanche, qui auraient permis au gaz d'atteindre chaque bâtiment du camp, aucun système de chauffage, aucun système de circulation d'air, aucun système d'extraction ou de prise d'air permettant la ventilation, aucun système de distribution du gaz, une humidité constante, aucune possibilité pour le gaz de circuler en raison du nombre de gens qui se seraient trouvés dans la chambre et aucun moyen satisfaisant d'introduire le Zyklon B, il aurait été un pur suicide d'essayer d'utiliser cette morgue en tant que chambre à gaz d'exécution. Il en serait résulté une explosion ou des fuites qui auraient tué par le gaz le camp tout entier.

15.003

En outre, si la pièce avait été utilisée de cette façon (en se fondant sur les chiffres de la DEGESCH de 0,25 livres par 1000 pieds cubes), 1,9 livre de gaz Zyklon B (le poids brut du Zyklon B est de 3 fois celui du gaz Zyklon B ; les chiffres ne concernent que le gaz Zyklon B) serait utilisée à chaque fois pendant 16 heures à 41° F (en se fondant sur les données chiffrées de la fumigation, fournies par le Gouvernement allemand). La ventilation doit prendre au moins 20 h et des tests doivent être faits pour déterminer si la pièce est sûre. Il semble très douteux que le gaz puisse se dissiper en une semaine sans un système d'extraction. Il y a là une contradiction manifeste avec la pratique alléguée de plusieurs gazages par jour.

[91]

15.004

Le Tableau IV donne les chiffres théoriques et en temps réel des taux d'utilisation maximum de la présumée chambre à gaz d'exécution ainsi que des installations de crémation dans le krema-I.

15.005

Tableau IV (Taux hypothétique d'exécution par gaz et taux de crémation du krema-I)
Taux d'exécution
94 personnes/semaine (hypothétique)
Taux de crémation
286 personnes/ semaine (théorique)
126 personnes/semaine (temps réel)

16.000 - BIRKENAU - Kremas-II, III, IV ET V

Une analyse détaillée de ces kremas a fourni les informations suivantes.

16.001

Les kremas-II et III étaient des installations symétriques consistant chacune en plusieurs morgues et un crématoire de 15 moufles. Les morgues se trouvaient au niveau des caves et les crématoires au rez-de-chaussée. Un monte-charge servait à transporter les corps depuis les morgues jusqu'au crématoire. Les dessins inclus viennent des plans originaux fournis par le musée d'Auschwitz, des observations et des mesures que nous avons faites sur place. La construction était en brique, en mortier et en ciment.

16.002

Nous avons examiné les secteurs des présumées chambres à gaz, désignés sur les deux plans comme morgues n° 1 [*Leichenkeller 1*]. De même que nous l'avons noté pour le krema-I, il n'y avait pas de ventilation, pas de système de chauffage, pas de système de circulation d'air, [92] aucun revêtement d'étanchéité ni à l'intérieur ni à l'extérieur et, en outre, aucune porte dans les morgues du krema-II. L'auteur a examiné l'endroit et n'a trouvé aucun élément qui montrerait l'existence de portes ou d'encadrements de portes. Ces constatations n'ont pas pu être faites pour le krema-III étant donné qu'une partie du bâtiment a disparu. Les deux constructions avaient des toits de béton armé sans aucune ouverture apparente. En outre, les rapports qui parlent de colonnes creuses permettant l'insertion du gaz ne sont pas vrais. Toutes les colonnes sont pleines, en béton armé, exactement comme cela est indiqué sur les plans allemands retrouvés. Les ventilations du toit sont dépourvues de joints. Ces installations seraient très dangereuses si on les utilisait comme chambres à gaz et cette utilisation se terminerai probablement par la mort des utilisateurs et une explosion au moment où le gaz atteindrait le crématoire. Chacune de ces installations disposait d'un monte-

charge pour les cadavres de 2,10 m x 1,35 m. Manifestement, ce monte-charge permettait seulement d'embarquer un seul corps et un membre du personnel.

16.003

Les présumées chambres à gaz dans chacun des kremas-II et III avaient une surface de 2500 pieds carrés, soit 232 m². Ceci permettrait d'y faire entrer 278 personnes sur la base de 9 pieds carrés par personne. Si la chambre était remplie avec le gaz HCN nécessaire (0,25 livres pour 1000 pieds cubes) et en supposant une hauteur sous plafond de 2,40 m et 20.000 pieds cubes d'espace, il faudrait alors 5 livres de gaz Zyklon B. Il faudrait également supposer au moins une semaine pour la ventilation (comme dans le krema-I). Ce temps de ventilation est, lui aussi, douteux mais il servira à établir nos calculs.

16.004

Le Tableau V donne les chiffres théoriques et en temps réel des taux d'utilisation maximum des présumées chambres à gaz d'exécution et des installations de crémation dans les kremas-II et III.

[93]

16.005

Tableau V (Taux hypothétique d'exécution par gaz et taux de crémation des kremas-II et III)			
	Taux d'exécution hypothétique	Taux de crémation	
		<i>théorique</i>	<i>temps réel</i>
Krema-II	278 personnes/semaine	714 pers./semaine	315 pers./ semaine
Krema-III	278 personnes/ semaine	714 pers./semaine	315 pers./semaine

16.006

Les kremas-IV et V étaient des installations symétriques consistant chacune en un crématoire comportant deux fours dotés chacun de 4 moufles et de nombreuses pièces utilisées comme morgues, comme bureaux et comme espaces de stockage. Les pièces intérieures ne sont pas en symétrie d'un krema à l'autre. Certaines de ces pièces étaient, dit-on, utilisées comme chambres à gaz. Il est impossible de tirer grand chose de la disposition actuelle des lieux vu que les bâtiments ont été rasés il y a longtemps déjà. On ne trouve dans les fondations ou dans le sol aucune trace de travaux d'étanchéité. D'après les rapports, les granulés de gaz Zyklon B étaient jetés par des ouvertures dans les murs, lesquelles n'existent plus aujourd'hui. Si les plans des bâtiments sont corrects, ces installations n'étaient pas non plus des chambres à gaz pour les mêmes raisons que celles mentionnées pour les kremas I, II et III. La construction était apparemment faite de brique rouge et de mortier, avec un sol en ciment, et sans cave. Il faut noter [94] que l'existence d'installations de crémation et d'exécution aux kremas-IV et V ne repose sur aucune documentation.

16.007

Si l'on se fonde sur les statistiques fournies par le musée d'Auschwitz et sur des mesures faites sur le site pour les kremas-IV et V concernant les zones qui sont censées avoir servi au gaz, et en supposant une hauteur de plafond de 2,40 m, les chiffres seraient les suivants

Krema-IV

1.875 pieds carrés ; peut contenir 209 personnes. 15.000 pieds cubes nécessitent l'utilisation de 3,75 livres de gaz Zyklon B à 0,25 livres pour 1.000 pieds cubes.

Krema-V

5.125 pieds carrés ; peut contenir 570 personnes. 41.000 pieds cubes nécessitent l'utilisation de 10,25 livres de gaz Zyklon B à 0,25 livres pour 1000 pieds cubes.

16.008

Le Tableau VI donne les chiffres théoriques et en temps réel des taux d'utilisation maximum des présumées chambres à gaz d'exécution et des installations de crémation dans les kremas-IV et V, avec un temps de ventilation d'une semaine.

[95]

16.009

Tableau VI (Taux hypothétique d'exécution par gaz et taux de crémation des Kremas-IV et V)			
	Taux d'exécution hypothétique	Taux de crémation	
		<i>théorique</i>	<i>temps réel</i>
Krema-IV	209 personnes /semaine	385 pers./ semaine	168 pers./ semaine
Krema-V	570 personnes/ semaine	385 pers./ semaine	168 pers./semaine

16.010

Les Maisons blanche et rouge, appelées aussi bunkers n° 1 et 2, étaient supposées n'être que des chambres à gaz mais on ne dispose, en ce qui concerne ces bâtiments, d'aucune estimation ni d'aucune statistique.

17.000 - MAJDANEK

On trouve à Majdanek plusieurs installations qui nous intéressent : le crématoire original, aujourd'hui détruit ; le crématoire avec la chambre à gaz présumée, aujourd'hui reconstruit ; le bâtiment de bains et de désinfection n° 2, qui était apparemment une installation d'épouillage, et le bâtiment de bains et de désinfection

n° 1, qui contenait une douche, une pièce d'épouillage, une pièce de stockage et à ce qu'on dit, les chambres à gaz expérimentales au CO (monoxyde de carbone) et au HCN.

17.001

Le premier crématoire, qui a été démoli, a déjà fait [96] l'objet d'une discussion. En ce qui concerne le bâtiment de bains et de désinfection n° 2, qui est actuellement fermé, une inspection par les fenêtres confirme qu'il n'a servi qu'à l'épouillage, de la même manière que ceux de Birkenau. Le crématoire et la prétendue chambre à gaz reconstruits, dont nous avons déjà parlé, feront de nouveau l'objet ici de brèves considérations. Les fours sont la seule partie de l'installation qui n'ait pas été rebâtie. La structure de base semble être en bois, comme le sont les autres installations de Majdanek (excepté les chambres expérimentales). Cependant un examen plus approfondi montre que le bâtiment est en grande partie fait en béton armé, ce qui ne concorde absolument pas avec les autres parties qui restent aujourd'hui du camp. La chambre à gaz présumée est adjacente au crématoire et semble dépourvue de moyens de contenir le gaz HCN. Le bâtiment n'est pas étanche et ne pourrait pas servir le but qu'on lui suppose. Il aurait été reconstruit d'après un plan original qui n'existe plus. Physiquement, il semble n'être rien d'autre qu'un crématoire avec plusieurs morgues. Il est, de loin, le plus petit et le plus insignifiant des locaux qui sont présentés comme des chambres à gaz.

17.002

La zone d'épouillage et de stockage dans le bâtiment de bains et de désinfection n° 1 est une pièce en forme de L, avec une cloison intérieure en bois et une porte. Elle comprend un volume de quelque 7.657 pieds cubes et une surface de 806 pieds carrés. Elle a des murs en plâtre, des poutres en bois et deux orifices dépourvus de joints dans le toit. Elle contient un système de circulation d'air qui est assez mal conçu puisque l'entrée et la sortie de l'air se trouvent à proximité l'un de l'autre. Des tâches bleues, apparemment causées par le pigment de cyanure ferro-ferrique, recouvrent visiblement la surface des murs. Il semblerait, d'après le plan, qu'il s'agissait d'une pièce pour l'épouillage ou pour le stockage du matériel désinfecté. Les ouvertures dans le toit ne peuvent procurer qu'une aération lente des matériels entreposés. Les portes sont dépourvues de joints et ne sont pas conçues pour être étanches. La pièce ne comporte ni à l'intérieur ni à l'extérieur de revêtement étanche. Il y a plusieurs zones dans le bâtiment [97] qui sont fermées en permanence et que nous n'avons pas pu visiter. Cette pièce n'était à l'évidence pas une chambre d'exécution et ne répond à aucun des critères que nous avons décrits. Voir le dessin.

17.003

Si cet endroit était utilisé, ainsi qu'on le présume, comme chambre d'exécution, il contiendrait 90 personnes au plus et nécessiterait l'utilisation de 2 livres de gaz Zyklon B. Le temps nécessaire à la ventilation serait au moins d'une semaine. Usage maximum d'exécution : 90 personnes par semaine.

17.004

Les prétendues chambres à gaz expérimentales, qui se trouvent dans le bâtiment de bains et de désinfection n° 1, sont un bâtiment de brique relié au bâtiment principal par une structure légère en bois. Ce bâtiment est entouré sur trois côtés par un trottoir en ciment qui se trouve en contrebas. Il y a deux chambres, une zone inconnue et une cabine de contrôle, dans laquelle se trouvent deux cylindres d'acier dont on dit qu'ils ont contenu du monoxyde de carbone, et des tuyaux qui relient ces cylindres aux deux chambres. Il y a quatre portes d'acier avec des rainures, ce qui laisse supposer l'existence de joints. Les portes s'ouvrent vers l'extérieur et sont maintenues fermées avec deux gâches mécaniques et une barre de fermeture. Les 4 portes ont des oeillets en verre et les deux portes intérieures ont des cylindres de tests chimiques pour tester l'air dans la chambre. La cabine de contrôle a une fenêtre d'environ 15 cm x 25 cm qui n'est pas disposée pour recevoir un verre ou un joint, qui est dotée de barreaux horizontaux et verticaux et qui ouvre sur la chambre n° 2. Voir le dessin. Deux des portes ouvrent dans la chambre n° 1, l'une donnant sur l'intérieur et l'autre, sur l'extérieur. Une porte ouvre dans la chambre n° 2 à l'avant. L'autre porte s'ouvre sur une zone inconnue derrière la chambre n° 2. Les deux chambres comportent de la tuyauterie ; on dit que c'est pour le gaz monoxyde de carbone, mais celle de la chambre n° 2 est incomplète et n'a jamais apparemment été terminée. La chambre n° 1 a une tuyauterie complète qui se termine par des robinets à gaz en deux coins de [98] la pièce. La chambre n° 2 a la place pour une ventilation dans le toit mais il ne semble pas qu'on ait jamais percé ce toit. La chambre n° 1 a un système de chauffage et de circulation de l'air qui n'est pas conçu correctement (l'admission et l'expulsion sont trop proches) et n'a rien pour effectuer la ventilation. Les murs sont en plâtre, le toit et le sol sont en ciment, et tous sont entièrement dépourvus d'élément d'étanchéité. Il y a deux systèmes de réchauffement d'air qui sont dans des cabanes adjacentes, à l'extérieur, l'un pour la chambre n° 1 et l'autre pour une autre pièce dans le bâtiment de bains et de désinfection, devant (voir le dessin), mais aucun des deux n'est conçu correctement et aucun système n'assure la ventilation et l'extraction de l'air. Les murs dans la chambre n° 1 ont des traces caractéristiques bleues de cyanure ferrosferrique. Le bâtiment n'est pas chauffé et il est humide.

17.005

Bien qu'à première vue ces installations paraissent d'une conception normale, il s'en faut qu'elles répondent à tous les critères nécessaires à une chambre à gaz d'exécution ou à une installation d'épouillage. D'abord, il n'y a pas d'étanchéité sur les surfaces intérieures ou extérieures. En second lieu, le trottoir en contrebas est un piège potentiel pour le gaz HCN, ce qui rend le bâtiment extrêmement dangereux. La chambre no 2 n'est pas finie et n'a probablement jamais été utilisée. La tuyauterie est incomplète et la ventilation n'a jamais été ouverte dans le toit. Bien que la chambre n° 1 soit opérationnelle pour l'emploi du monoxyde de carbone, elle est peu ventilée et ne pourrait pas fonctionner avec du HCN. Le circulateur d'air chaud n'est pas bien installé. Il n'y a ni ventilation ni cheminée d'aération.

17.006

Aussi l'opinion de l'auteur de ce rapport, au mieux de ses connaissances techniques, est-elle que les chambres n° 1 et 2 n'ont jamais et ne pourraient jamais être utilisées

comme chambres à gaz d'exécution. Aucune des installations de Majdanek n'est utilisable ou a jamais été utilisée à des fins d'exécution.

[99]

17.007

La chambre n° 1 a une surface de 480 pieds carrés, un volume de 4.240 pieds cubes ; elle peut contenir 54 personnes et requiert une livre de gaz Zyklon B. La chambre n° 2 a une surface de 209 pieds carrés, un volume de 1850 pieds cubes ; elle peut contenir 24 personnes et requiert une demi-livre de gaz Zyklon B. Si l'on suppose qu'elle a eu le rôle d'une chambre à gaz, le taux possible maximum d'exécutions en une semaine figure dans le Tableau VII.

17.008

Tableau VII (Taux hypothétique d'exécution par gaz de Majdanek)	
	Taux d'exécution hypothétique
Chambre n°1 :	54 personnes/semaine
Chambre n°2 :	24 personnes/semaine

18.000 - STATISTIQUES

Les statistiques du Tableau VIII ont été produites pour ce rapport. Dans l'hypothèse où les chambres à gaz ont existé (et elles n'ont pas existé), ces chiffres représentent le maximum de la production 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, pour chacune des installations ainsi que la quantité de gaz Zyklon B requise.

[100]

18.001

Tableau VIII (Total des taux hypothétiques d'exécution par gaz et des taux de crémation)				
	Gazés (hypothétique)	Incinérés (théorique)	Incinérés (temps réel)	livres/kg
Krema-I (II/41 - 5/43)				
Au total				
72 semaines à 94/semaine	6.768			
72 semaines à 286/semaine		20.592		
72 semaines à 126/semaine			9.072	
Total de gaz Zyklon B				136/61,2
Krema-II (3/43 - II/44)				
Au total				
84 semaines à 278/semaine	23.352			
84 semaines à 714/semaine		59.976		
84 semaines à 315/semaine			26.460	
Total de gaz Zyklon B				420/189
Krema-III (6/43 - II/44)				
Au total				
72 semaines à 278/semaine	20.016			
72 semaines à 714/semaine		51.408		
72 semaines à 315/semaine			22.680	
Total de gaz Zyklon B				360/162
Krema-IV (3/43 - 10/44)				
Au total				
80 semaines à 209/semaine	16.720			
80 semaines à 385/semaine		30.800		
80 semaines à 168/semaine			13.440	
Total de gaz Zyklon B				300/135
Krema V (4/43 - II/44)				
Au total				
80 semaines à 570/semaine	45.600			
80 semaines à 385/semaine		30.800		
80 semaines à 168/semaine			13.440	
Total de gaz Zyklon B				820/369
Majdanek (9/42 - II/43)				
Install. d'épouillage au bain n° 1: 60 sem. à 90/semaine	5.400			
Total au Zyklon B				120/54

Chambres expérimentales n° 1 60 semaines à 54/semaine	3.240			
Total de gaz Zyklon B				60/27
n° 2 60 semaines à 24 /semaine	1.440			
Total de gaz Zyklon B				30/13,5
Krema et Chambre 60 semaines à 24/semaine	1.440			
60 semaines à 714/semaine		42.840		
60 semaines à 315/semaine			18.900	
Total de gaz Zyklon B.				30/13,5
Vieux Krema 60 semaines à 96/semaine	5.760			
60 semaine à 42/semaine		2.520		
TOTAUX	123.976	242.176	106.512	2276/1024,2
Source concernant la période d'opération du crématoire: Hilberg, <i>Destruction of the European Jews</i> , 2e édition, 1985.				

[102]

18.002

En ce qui concerne les autres installations d'exécution de Chelmno (camions à gaz), Belzec, Sobibor, Treblinka et autres endroits, il faut rappeler qu'on leur attribue l'utilisation du monoxyde de carbone. Comme nous l'avons dit plus haut, le monoxyde de carbone n'est pas un gaz d'exécution et l'auteur de ce rapport pense que tout le monde serait mort suffoqué avant que le gaz ne fasse son effet. En conséquence, l'opinion de l'auteur de ce rapport, au mieux de ses connaissances techniques, est que personne n'est jamais mort dans une exécution par le monoxyde de carbone.

18.003

Le document du Tribunal Militaire International L-022 affirme que 1.765.000 juifs ont été gazés à Birkenau entre avril 1942 et avril 1944. Cependant, fonctionnant à pleine capacité, les chambres à gaz présumées de Birkenau ne pourraient avoir procédé à l'exécution que de 105.688 personnes, et cela sur une période de temps supérieure à ces seuls 24 mois.

19.000 - CONCLUSION

Après avoir passé en revue tout le matériel de documentation et inspecté tous les emplacements à Auschwitz, Birkenau et Majdanek, l'auteur trouve que les preuves sont écrasantes : en aucun de ces lieux il n'y a eu de chambre à gaz d'exécution. L'auteur estime, au mieux de ses connaissances techniques, qu'on ne peut pas sérieusement considérer qu'aux emplacements inspectés les présumées chambres à gaz aient été autrefois utilisées ou puissent aujourd'hui fonctionner comme des chambres à gaz d'exécution.

Fait à Malden, Massachusetts, le 5 avril 1988

FRED A. LEUCHTER, Jr. ingénieur en chef